

SEMAINE EXCEPTIONNELLE DE GLISSE AU CANADA

7 jours/6 nuits - Du Jeudi 31 Janvier au Jeudi 7 Février 2019 - Québec

3 jours de motoneige + 2 jours de Pilotage circuit sur glace + visite Montréal

Comme chaque année depuis maintenant 6 ans, ce programme exclusif a été spécialement composé pour vous amateurs de paysages grandioses, de pilotage et de sensations fortes. Autour de Montréal, au cœur de milliers d'hectares de forêt, de nature vierge et de lacs gelés vous parcourrez sur des pistes infinies ces étendues majestueuses au guidon de votre motoneige. Vous découvrirez ou vous vous perfectionnerez dans l'art de la glisse au volant de voitures préparées telles que Subaru WRX STI préparée rallye ou Ford Mustang sur un circuit de glace inimaginable en Europe. Vous serez logés dans des chalets haut de gamme souvent privés avec dîners raffinés. Une semaine intense de plaisir, de dépaysement total, de découverte, d'émotions et de sensations fortes qui restera gravée assurément dans votre mémoire.

Vidéos sur www.hieventsgroup.com

PROGRAMME DU SEJOUR

JEUDI 31 JANVIER 2019 : ARRIVEE

- Arrivée à l'aéroport de Montréal.
- Transfert en minibus avec chauffeur vers le village de Ste Adèle à 1h00 de Montréal.
- Check-Inn à votre hôtel spa Excelsior : piscine intérieure, sauna, jacuzzi, restaurant renommé.
- Cocktail de bienvenue et présentation de la semaine.
- Repas avec spécialités locales et nuitée.

www.spaexcelsior.com



VENDREDI 1^{ER} FEVRIER 2019 : PILOTAGE SUR GLACE

Après votre petit déjeuner à l'hôtel, transfert privé sur votre circuit sur glace tracé sur la piste d'un aéroport avec murs de neige pour une journée mémorable de pilotage à bord de vos Ford Mustang (!) et de vos Subaru G4 (!) en compagnie de vos instructeurs pilotes de Nascar. Appel/contre appel, accélérations sur la ligne droite de 600 m, freinage du pied gauche, piloter sur glace n'aura plus de secrets pour vous.

- Présentation de l'équipe d'instructeurs - briefing – prise en main des voitures Subaru WRX.
- C'est parti pour une extraordinaire conduite sur glace avec apprentissage ou perfectionnement des dérivés, des freinages et des angles sur les différents tracés.
- Après le déjeuner sur place, poursuite du pilotage avec contrôle du véhicule en accélération et sorties.
- En fin de journée, transfert vers St Michel des Saints à 1h15 et préparation de votre raid motoneige
- transfert à votre hôtel du Lac Taureau. Repas du soir et nuitée

www.domainelactureau.com



SAMEDI 2 FEVRIER 2019 : MOTONEIGE (180 KMS)

- Après un solide petit déjeuner, la présentation de votre équipe d'encadrement, la remise de votre équipement et la prise en main de votre motoneige c'est parti pour trois jours sensationnels de motoneige dans Lanaudière et la Mauricie. Des paysages d'une rare beauté défilent sous vos yeux à toute vitesse.
- Pause déjeuner en plein cœur de l'immensité dans une auberge typique avec menu à la carte
- En fin de journée arrivée sur les bords de la rivière St Maurice dans une maison d'hôte raffinée
- Dîner et nuitée

www.lavieilleecole.ca/francais/index.html



DIMANCHE 3 FEVRIER 2019 : MOTONEIGE (260 KMS)

- Après votre petit-déjeuner, départ pour une nouvelle journée d'aventure à motoneige. Lacs et montagnes seront cette fois au rendez-vous. La Mauricie vous dévoilera un peu plus de son extraordinaire pureté.
- Repas de midi sur le chemin en auberge de charme et poursuite de la randonnée en motoneige.
- Arrivée en fin d'après-midi dans un superbe chalet privé en bois rond avec jacuzzi au village de trois-Rives en pleine forêt
- Repas du soir au chalet et nuitée.

www.domainedesrosiers.ca/Chalet-Le-Panache



LUNDI 4 FEVRIER 2019 : MOTONEIGE (210 KMS)

- Petit déjeuner et départ pour la dernière journée de motoneige en testant la conduite en poudreuse. Nous aurons peut-être la chance de rencontrer quelques animaux sauvages.
- Repas de midi dans une « pourvoirie » réputée sur le chemin. En fin de journée, nous rendrons nos belles machines, avec quelques regrets, car malheureusement chaque bonne chose à une fin.
- transfert dans les Laurentides vers l'hôtel Spa excelsior
- Repas du soir et nuitée bien méritée.

www.spaexcelsior.com



MARDI 5 FEVRIER 2019 : PILOTAGE SUR GLACE

- Après votre petit déjeuner, transfert vers votre circuit sur glace pour une deuxième journée de glisse avec poursuite du pilotage et tours chronométrés pour confirmer votre technique acquise en grandes courbes et enfilades.
- Après le déjeuner sur place, - En fin de journée, transfert vers Montréal, repas du soir dans un restaurant chaleureux et nuitée dans l'un des plus beaux hôtels du centre-ville.

<http://www.loewshotels.com/Montreal-Hotel>



MERCREDI 6 FEVRIER 2019 : VISITE DE MONTREAL ET DEPART

- Après votre petit déjeuner, visite de Montréal avec notamment ses 25 kms de boutiques souterraines.
- Direction le vieux Montréal pour un déjeuner libre.
- Poursuite de la visite l'après-midi.
- En fin de journée transfert à l'aéroport pour votre vol de retour ...



JEUDI 7 FEVRIER 2019 : ARRIVEE EN FRANCE

TARIF TTC/ PERSONNE : 4 950,00 €
Disponibilité garantie jusqu'au 30/12/2018



VOTRE SEJOUR 7 JOURS / 6 NUITS COMPREND

- Le vol aller-retour Nice-Montréal
- Tous les transferts mentionnés au programme
- Hébergement en 3*, 4* et 5* étoiles en chambre double avec petits déjeuners et taxes de séjour
- Guides et instructeurs professionnels
- Tous les repas mentionnés au programme et les pourboires
- Les taxes provinciales et fédérales (15%) canadiennes
- Location pour 3 jours des motoneiges Ski-Doo MXZ, Année 2015 (600 ccm- 120 CV -170 km/h maxi)
- 1 personne par motoneige
- Le carburant, l'huile et l'assistance technique
- L'équipement grand-froid (casque avec visière chauffante, cagoule, gants, combinaisons, bottes)
- 1 téléphone satellite
- 1 Sac étanche de 55 litres pour la motoneige
- 2 journées de conduite sur circuit sur glace avec instructeurs (2 personnes par véhicule)
- Le dîner du Jeudi soir dans un restaurant réputé de Montréal
- 1 cadeau-souvenir par participant

Ne sont pas compris

- Le repas de midi du Mercredi 31 janvier 2019 à Montréal
- Toutes les boissons en extra
- Toutes les dépenses d'ordre personnel
- La perte de franchise en cas d'accident avec la motoneige (CAN\$ 1750.)
- La perte de franchise en cas d'accident avec la voiture (CAN\$ 2300.)

Note importante

- Posséder un permis de conduire voiture ou moto
- Age minimum de 21 ans révolus
- Un contrat de location sera rempli et signé sur place par chaque participant
- Les parcours définitifs sont choisis par le guide local suivant les conditions météorologiques



VOL AERIEN : disponibilité garantie jusqu'au 10/10/2018

DEPART

Jeudi 31 Janvier 2019 - 1 escale - Durée: 11h15

▪ Départ : 13h55 Jeudi. Aéroport Nice Côte d'Azur International Terminal 2

Arrivée : 15h05 Jeudi. Aéroport Londres Heathrow

Vol BA 347

Escale: 1h40 mns

▪ Départ : 16:45. Londres Heathrow

Arrivée : 19:10 Jeudi. Aéroport Montréal Pierre Elliott Trudeau, Canada

Vol BA 95

RETOUR

Mercredi 6 février 2019 - 1 escale - Durée: 10h20

▪ Départ : 20h55 Mercredi. Aéroport Montréal Pierre Elliott Trudeau, Canada

Arrivée: 08h30 Jeudi. Londres Heathrow

Vol BA 94

Escale: 1h40

▪ Départ : 10h10 Jeudi 04/02. Aéroport Londres Heathrow

Arrivée : 11:15 Jeudi Aéroport Nice Côte d'Azur International Terminal 1

Vol BA 346



INFOS & RESERVATIONS

Tél.: +33 (0)4 93 21 95 01 – +33 (0) 6 14 84 37 01

info@hieventsgroup.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. COMMANDE

- La signature de la présente offre vaut commande ferme et définitive du CLIENT. Toute modification ultérieure souhaitée par ce dernier reste soumise à l'accord expresse, préalable et écrit de HI EVENTS.

2. FORMATION DU CONTRAT

- Toute offre de HI EVENTS n'engage celle-ci qu'aux conditions suivantes :
 - Acceptation du CLIENT et retour du bon de commande dûment signé dans un délai de 8 jours à compter de la date d'envoi de l'offre.
 - Règlement à la commande d'un acompte représentant 50% du prix de la prestation (T.T.C.) sauf conditions particulières mentionnées sur le bon de commande.

3. PRIX

- Le CLIENT s'engage à payer à HI EVENTS le prix des prestations stipulées dans les conditions générales et particulières, comme suit :
 - Acompte de 50% du montant T.T.C. à la commande sauf billetterie 100% et conditions particulières mentionnées sur le bon de commande.
 - Solde au comptant à réception de facture.
- Le paiement du prix est effectué à l'ordre exclusif de HI EVENTS. Tout impôt, taxe et autre retenue qui seraient applicable au Prix seront supportés exclusivement par le CLIENT.
- Toute prestation supplémentaire fera l'objet d'une facturation complémentaire, payable à réception de facture.
- Pour le cas où les prestations commandées seraient constituées en tout ou partie par des prestations de transport en dehors de France métropolitaine, les prix hors taxes communiqués au CLIENT seraient susceptibles d'être révisés entre le jour de l'établissement du bon de commande et celui de la réalisation effective de la prestation, en fonction des modifications éventuelles des conditions tarifaires de la société assurant les prestations de transport. Le CLIENT s'oblige à régler à HI EVENTS tout supplément qui lui serait réclamé à ce titre. HI EVENTS fournira à la demande du CLIENT les justificatifs afférents à ces suppléments.

4. INEXECUTION

- A défaut de paiement à bonne date par le CLIENT de tout ou partie du prix ou de la fourniture des garanties financières prévues le cas échéant dans les conditions particulières, HI EVENTS a la faculté :
 - Soit de considérer le présent contrat comme immédiatement résilié. Toute somme déjà payée par le CLIENT étant conservée par HI EVENTS à titre d'indemnité minimale, sans préjudice de dommages et intérêts supplémentaires que HI EVENTS pourrait réclamer au CLIENT par voie judiciaire.
 - Soit de poursuivre l'exécution du présent contrat et de fournir les prestations prévues. Dans ce cas, les sommes non payées à leur date d'exigibilité entraîneront de plein droit et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demi le taux d'intérêt légal.

5. OBLIGATIONS

Le CLIENT s'oblige à respecter et à faire respecter par tous ses invités les règlements et consignes de sécurité, d'ordre, et de police en vigueur dans l'espace où se déroule la prestation. Le CLIENT est informé qu'aucune personne ne saurait être admise dans cet espace sans être dûment munie d'un titre d'admission établie par HI EVENTS. En outre, HI EVENTS se réserve le droit de refuser l'accès dudit espace à toute personne dont la tenue ou le comportement serait susceptible de nuire au bon déroulement de la prestation.

6. RESPONSABILITES

HI EVENTS décline toute responsabilité face aux événements dommageables indépendants de sa volonté qui pourraient survenir à l'occasion de l'événement et/ou de l'exécution de la prestation. En tout état de cause et dans le cas où, par impossible, la responsabilité de HI EVENTS viendrait à être engagée et retenue, l'évaluation du préjudice serait contractuellement limitée au maximum au montant des prestations payées par le CLIENT à HI EVENTS.

Le CLIENT renonce et s'engage à faire renoncer ses assureurs à tous recours directs ou subrogatoires à l'encontre de HI EVENTS et ses assureurs à l'occasion des événements décrits ci-dessus et a fortiori en cas de force majeure.

7. REPORT

Dans le cas où la date de déroulement de l'événement à l'occasion duquel les prestations sont fournies serait modifiées indépendamment de la volonté de HI EVENTS après l'établissement du bon de commande, le CLIENT aura la faculté, si la date de déroulement de l'événement ne lui convient pas et sans modification de ses engagements, d'y substituer des prestations équivalentes fournies à l'occasion d'un autre événement et choisies par lui sur une liste proposée par HI EVENTS

8. FORCE MAJEURE

HI EVENTS peut suspendre ou annuler l'exécution de sa prestation en cas de force majeure, sans que cela ouvre la possibilité au CLIENT de réclamer une quelconque indemnité à ce titre. Toute annulation dans ces conditions entraînera le report de la prestation à l'identique dans le cadre d'un événement sportif de même importance (au choix du CLIENT parmi une liste d'événement proposée par HI EVENTS

9. RECLAMATIONS

Aucune réclamation portant sur la prestation ne sera recevable plus de 48 heures après son déroulement. Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans les 8 jours suivants la date de la facture. En cas de désaccord sur une partie du montant de la facture, le CLIENT s'engage en tout état de cause à régler sans délai le montant non contesté de celle-ci.

10. CONDITIONS D'ANNULATION

Sauf conditions particulières notées sur le bon de commande, annulation intervenant à plus de 3 mois avant l'événement, les frais sont de 50% du montant de la facture ttc. Annulation intervenant à moins de 3 mois de l'événement, les frais sont de 100% du montant de la facture ttc.

11. LOI APPLICABLE ET LITIGES

Le présent contrat sera interprété conformément à la loi française qui le gouverne. Tout litige provenant de l'application et de l'interprétation du présent contrat relève exclusivement des tribunaux français et dans ce cadre des juridictions compétentes du ressort du Tribunal de Grande Instance de Nice. Cependant à son choix exclusif, HI EVENTS pourra saisir les tribunaux compétents du pays du CLIENT pour toutes mesures d'urgence ou conservatoire et pour toute action en paiement du prix et des mesures conservatoires y afférents.